

163 milliards d'impôts payés par les Belges en 2022, pour quoi faire ?

Le Belge n'a jamais versé autant d'argent à l'Etat. La croissance et l'inflation expliquent cette inexorable progression. Mais comment est récolté l'impôt et à quoi est-il consacré ?

MAXIME BIERMÉ

C'est un incontournable de la fin de saison, votre déclaration d'impôts attend bien au chaud d'être complétée d'ici au 30 juin pour sa version papier et le 15 juillet, en ligne, via MyMinfin (Tax-on-web). Dès ce mardi et durant tout le mois de juin, le supplément économique hebdomadaire du *Soir*, *Le soiréco*, tentera de vous accompagner au mieux dans les différentes démarches.

Pendant cinq semaines, nous vous donnerons des conseils pratiques, à commencer par les dix erreurs à ne pas commettre pour remplir votre déclaration (voir page suivante). Les semaines suivantes, nous nous focaliserons sur des thématiques plus spécifiques comme les « dépenses vertes », les réductions fiscales liées à l'achat d'un bien immobilier ou encore les conséquences fiscales de la séparation d'un couple avec un ou plusieurs enfants.

Mais avant de rentrer dans les détails, *Le Soir* s'est demandé combien les Belges avaient payé d'impôts en 2022 et à quoi avait servi cet argent. L'objectif n'est pas ici de déterminer si nous payons trop ou pas assez d'impôts ni d'analyser le bien-fondé des dépenses publiques, mais plutôt de proposer la photo la plus claire possible de la situation.

A quoi servent 100 euros d'impôts et de cotisations sociales ?



dépenses Une redistribution surtout sociale

M.BMÉ

L'Etat belge est multimilliardaire en impôts, mais à quoi consacre-t-il cette fortune ? On précisera en amont que la Maison Belgique n'est pas du style Picsou. Alors que les recettes des impôts et cotisations sociales s'élèvent à 272 milliards en 2022, l'Etat a prévu d'en dépenser 294, selon les données statistiques publiées par la Banque nationale belge (BNB).

Au moment d'écrire ces lignes, les chiffres des dépenses consolidées pour 2022 n'étaient pas disponibles. Nous avons donc choisi de nous baser sur les dépenses de 2021.

Sans surprise, on constate que l'Etat consacre la plus large partie de son argent à la protection sociale, à hauteur de 37 %. Dit autrement, sur 100 euros d'impôts et cotisations sociales payés par un contribuable, 37 vont à la protection sociale. « Ce volet des dépenses avait surtout augmenté en 2020 à cause du chômage temporaire », analyse Christian Valenduc, professeur d'économie à l'Université de Namur. « Il y a également eu un effet du covid sur les dépenses de santé, notamment par l'achat des vaccins. »

En 2021, les dépenses consacrées à la protection sociale (pensions, chômage...) ont dépassé les 50 % du budget total, du moins si on y ajoute celles consacrées à la santé. « On peut donc dire que la moitié des prestations publiques sont des prestations sociales », résume Christian Valenduc. « Cela n'a rien de neuf. Le rôle de l'Etat en Belgique est surtout redistributif. »

En 2022, il faudra intégrer le coût de l'aide sociale accordée aux 65.000 réfugiés ukrainiens fuyant les bombes de Poutine, qui devrait encore renforcer le poids de la protection sociale dans les dépenses publiques.

A côté de la protection sociale et de la santé, l'administration représente aussi un coût significatif pour le budget de l'Etat. On parle ici tant des salaires (pas de ceux qui travaillent pour des entreprises publiques autonomes comme la SNCB) ainsi que de tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement des administrations : des PC, aux « bics », en passant par les « post-it ». Sur la troisième marche du podium des dépenses arrive l'enseignement.

Enfin, au moment où le Premier ministre, Alexander De Croo (Open VLD), appelle à une « pause environ-

nementale », on notera que cette catégorie de dépenses ne représente qu'une toute petite partie du budget total (2,4 %).

Subventions aux entreprises en hausse

La généreuse Belgique ne l'est pas qu'avec les citoyens. Les entreprises elles aussi sont bien servies, en tout cas de mieux en mieux via les subventions qui sont en constante hausse depuis 20 ans. « Elles ont progressé de plus de 50 % sur les deux dernières décennies », confirme Christian Valenduc. « On se plaint toujours, côté entreprises, de la charge sur le travail, mais on voit qu'elles reçoivent aussi davantage de subventions. »

A celles et ceux qui s'étonneront qu'à peine 1,6 % des dépenses est consacré à la Défense dans notre graphique, on rappellera que les chiffres publiés datent d'avant le début de la guerre en Ukraine. Notre expert s'attend donc à ce que les dépenses militaires prennent un poids plus important dans la répartition de 2022 et de 2023.

recettes Le travail e

M.BMÉ

L'impôt, tout le monde en parle mais personne (ou presque) n'y comprend rien. Il y a pourtant de nombreuses raisons de s'y intéresser parce qu'il concerne toute la population et qu'il représente près de 273 milliards d'euros dans les recettes de l'Etat en 2022, selon les chiffres de la BNB.

Une somme difficile à se représenter pour le commun des mortels, même pour un gagnant du super-jackpot de l'EuroMillions. On peut toutefois la subdiviser en trois grosses parties : les impôts que nous payons directement à l'Etat – principalement sur les revenus du travail –, les impôts que nous payons indirectement via la TVA et les accises et enfin les cotisations sociales. Ces dernières ne sont pas considérées comme un « impôt » au motif qu'elles nous sont versées en échange d'une contrepartie directe (assurance maladie, droit au chômage...).

En retirant les cotisations sociales effectives estimées à 71 milliards d'euros et l'impôt en capital (les droits de succession et de donations), nous arrivons donc à un total de 163 milliards d'impôts payés par les Belges en 2023. Un record battu d'année en année qui ne s'explique pas par la boulimie du fisc mais par la croissance et l'inflation.

90 milliards d'impôts directs

L'impôt sur le revenu est sans conteste celui qui marque le plus les esprits des



aide « Je viens ici p

REPORTAGE

PASCAL LORENT

Un papier couvert de chiffres et plié en quatre qu'elle ouvre et referme nerveusement, un bras appuyé sur sa canne. Denise, 81 ans, patiente dans la salle d'attente de la « mairie » de Meix-devant-Virton. Elle a rendez-vous avec un fonctionnaire du ministère des Finances pour remplir sa déclaration d'impôts. Pour la deuxième année consécutive, la commune gaumaise a saisi l'occasion offerte par le SPF Finances pour organiser des permanences d'information et d'aide aux citoyens pour les accompagner dans cette démarche administrative annuelle. « Je touche une petite pension de France car mon mari y a travaillé quelques années », explique l'ancienne épicière du village. « Alors, comme c'est compliqué à remplir, je viens ici. »

Depuis 9h du matin, les personnes, qui avaient pris préalablement rendez-vous, arrivent au compte-goutte. Anne-Marie, ancienne institutrice âgée de 72 ans, est la première. « Auparavant, c'était l'échevin des Finances qui remplissait les déclarations bénévolement », explique-t-elle. « Mais depuis qu'il s'est retiré, je viens ici. Je n'ai pas un formulaire compliqué à compléter. Mais mon mari a travaillé un peu en France avant notre mariage et touche une petite retraite. Cela me rassure